

Mise en ligne : 25 juin 2017.
Dernière modification : 22 juin 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

WAROT, Alger

I. — E. et A. WAROT frères & Cie

Maison Warot frères.
(*Le Sémaphore algérien*, 1^{er} avril 1913)

Est arrivé dans notre port le s/s « Audax » avec un chargement complet de 58.329 pièces de bois blanc Adriatique, pour l'importante maison de bois de charronnage et de construction E. et A. Warot frères et Compagnie.

Bois de construction et de charronnage
(*Le Sémaphore algérien*, 18 août 1913)

La maison E. & A. Warot frères & Compagnie a l'avantage d'aviser sa clientèle de l'arrivée du s/s « Illiria » qui apporte un chargement complet de 53.647 pièces de bois blanc Adriatique.

Consulter l'annonce à la deuxième page.

BOIS DE CONSTRUCTION ET DE CHARRONAGE	
E. et A. WAROT Frères et C^{ie}	Arrivages de la quinzaine
Téléphone 3-45 ALGER (AGHA)	
Madrers, Battens, Planches, Economiques. Plateaux délinés 10/25, 12/25 et 15/30 c/ms. Poutrelles délinées 12/12, 15/15. Planches, Economiques, Voliges courtes par le s/s ILLIRIA.	

NOUVELLES MARITIMES
ALGER.
(*Le Sémaphore algérien*, 1^{er} janvier 1914)

Le s/s Carlo débarque pour le compte de la maison A. Warot frères, 61.033 pieds de bois blanc adriatique.

II. — SOCIÉTÉ CHANTIER WAROT S.A., mai 1926 p. 99 ans

SOCIÉTÉ CHANTIER WAROT
Société anonyme au capital de 3,5 MF.
Siège social : Alger, 3, rue Jean-Rameau
Adr. télégraphique : VARFOS. — Chèque postal 394
Registre du commerce : Alger, n° 16 002
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 431)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
composé de 3 à 7 membres, nommés p. 6 ans, propr. de 50 act.
WAROT (Eugène) ; adm. délégué, pdt ;
BORGEAUD (Lucien), 25, r. Henri-Martin, Alger ;
ROBERT (Joseph) ¹, à Orléansville ;
PINON (Fernand), à la Redoute, Alger ;
QUIGNEAUX (Alfred), r. Clauzel, Alger.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
GRANDPERRIN (Lucien), 3, bd Gambetta, Saint-Eugène, Alger.

Objet. — L'expl. de l'établissement commercial expl. à Alger, r. Jean-Rameau, n° 3, et, par voie de conséquence, le commerce des bois, des industries qui s'y rattachent et le commerce de tous autres matériaux concernant la construction.

Capital social. — 3,5 MF en 3,500 act. de 1.000 fr.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 6 % aux act. à titre de premier divid. Sur l'excédent : 15 % au conseil ; les sommes que pourra fixer, chaque année, l'A.G., sur la proposition du conseil, p. constituer tous fonds de rés. extr., de prévoyance ou d'amortissement. Le solde : réparti entre toutes les act., sans distinction.

(*L'Écho d'Alger*, 4 février 1929)

Médaille d'honneur du travail et du dévouement à MM. P)ons, directeur de la succursale Warot.

LA SOCIÉTÉ DES CHANTIERS WAROT
REÇOIT
(*L'Écho d'Alger*, 25 mai 1929)

1° De YOUGOSLAVIE par s/s « THASOS » une cargaison complète de BOIS BLANC de 3.300 mètres cubes

2° De SUEDE (Sundswall) par s/s « ALGERIA » une cargaison complète de BOIS ROUGE du Nord de 1.800 mètres cubes.

Ces importants approvisionnements composés de toutes les dimensions usuelles nous permettent de répondre à toutes les demandes de notre clientèle.

¹ Joseph Robert : patron des Moulins Robert à Orléansville, transformés en 1928 en Moulins du Chélif S.A. :

OFFRE D'EMPLOI
(*L'Écho d'Alger*, 13 juin 1929)

CHAUFFEUR mécanicien, connaissant si possible tracteur Chenard, libre de suite, est demandé par la société des chantiers Warot, 3, rue Jean-Rameau, Alger

FIANÇAILLES
Jean Castelli
Hélène Pons
(*L'Écho d'Alger*, 18 juin 1929)

Dimanche dernier, ont été célébrées les fiançailles de Monsieur Jean Castelli, attaché à la Banque d'Etat du Maroc, actuellement au 1^{er} groupe d'aviation d'Afrique, fils de notre ami M. Castelli, receveur des Postes à Maison-Carrée, et de Madame, née Marie-Louise Veyrac, avec Mademoiselle Hélène Pons, fille de Madame et Monsieur Jean Pons, directeur de la succursale des chantiers Warot, à Maison-Carrée

OFFRE D'EMPLOI
(*L'Écho d'Alger*, 11 juillet 1930)

Comptables-dactylographes, conn. si possible C.S.M.
Société des Chantiers Warot, 9, rue Caussemilie, Hamma.

UN GRAVE INCENDIE SUR LES QUAIS D'ALGER

Un entrepôt de bois et plusieurs bâtiments sont détruits
par L. G.
(*L'Écho d'Alger*, 21 juin 1931, p. 3, col. 6)

De nombreux animaux ont été carbonisés
Au cours des travaux de sauvetage, des pompiers et des civils sont blessés plus ou moins gravement

Les pertes s'élèveraient à près de trois millions

L'ALARME

Hier, vers midi, plusieurs personnes se trouvant à l'arrière-port de l'Agha et le pompier de service du poste Billiard qui se trouve à quelques centaines de mètres du lieu du sinistre, voyaient tout à coup de hautes flammes surgir d'un des bâtiments situés sur un îlot formant un triangle de plusieurs milliers de mètres carrés et enclavé par les rues de Chantilly, de Chamonix et de Compiègne.

L'alarme était aussitôt donnée au lieutenant chef de poste Zerbini qui, en moins de trois minutes, se trouvait sur place avec sa section et son matériel, et commençait, avec

l'aide de quelques citoyens, de l'inspecteur secrétaire Jean Ajello, du brigadier Roche et du gardien de la paix Richard. à combattre le feu qui avait pris dans une remise sise au centre des autres établissements et dans laquelle ne trouvaient des chevaux et quelques bêtes à cornes.

Entre-temps, les postes Bruce et de la rue Molière avaient été alertés et ne tardaient pas, sous la direction de tous leurs chefs. avec en tête le commandant Farnet et les capitaines Lippert et Darbès, à entamer la lutte contre le fléau, qui prenait à tout instant de graves proportions. trouvant un aliment facile dans les amoncellements de bols, de paille, de fourrage qui se trouvaient en grande quantité dans les bâtiments construits en briques légères.

LES SECOURS

Tandis que de nombreuses lances projetaient leurs jets d'eau à l'endroit où le brasier semblait le plus fort, les sauveteurs s'employaient à dégager plusieurs animaux d'une des écuries de M. Périllat, au-dessus de laquelle sont logés le contremaître, M. Assante Antoine, et un gardien indigène des établissements de M. Périllat. Ils n'eurent le temps de déménager qu'une faible partie de leur mobilier, le restant étant déjà la proie des flammes, ainsi d'ailleurs qu'une remise louée à M. Pisani, laitier et où se trouvaient 15 superbes vaches et un taureau qui ne purent être sauvés et furent entièrement carbonisés.

Bientôt et malgré la promptitude des secours et les efforts déployés par nos braves pompiers aidés par des détachements de troupes du 5^e chasseurs d'Afrique, du 5^e tirailleurs algériens et de la section auto du 27^e train des équipages, sous la conduite de leurs officiers et sous-officiers, le feu s'étendait à la maréchalerie Piré, à une écurie louée par MM. Mesguich et Aboulker, bouchers, et à une remise publique dont la toiture et les murs s'effondraient avec fracas, ensevelissant sous eux et sous un amas de bottes de paille, de nombreux animaux, chevaux, ânes et bêtes à cornes.

Mais cependant que les pompiers cherchaient à circonscrire l'incendie afin d'épargner les bâtiments voisins, le feu, activé par un vent assez fort qui venait de se lever, réussissait à gagner les entrepôts de la maison Warot où il trouvait un combustible facile dans les milliers de quintaux de bois déposés et ces établissements étaient à leur tour bien vite embrasés et détruits ainsi que nombre de tonneaux vides garés un peu plus loin.

L'incendie avait pris de telles proportions et la chaleur qui s'en dégageait était si forte que des traverses de la voie de chemin de fer située à plusieurs mètres du lieu du sinistre et de l'autre côté de la rue de Compiègne ne tardèrent pas également à prendre feu. Mais quelques jets d'eau s'en rendirent maîtres.

DES POMPIERS ET D'AUTRES SAUVETEURS SONT BLESSÉS

Vers 13 h. 30, les flammes montent encore haut dans le ciel de tous les points de l'îlot incendié et le sinistre paraissant devoir s'étendre à plusieurs autres bâtiments peu éloignés et le feu commençant à lécher les murs de la tonnellerie Escriva ainsi que les ateliers Roméo et Turner, toutes mesures d'extinction sont bien vite prises et ces établissements préservés.

Au cours de l'incendie des entrepôts Warot, le sergent-major des pompiers Pisani, qui était monté sur une échelle pour combattre le feu, a été pris au milieu de fils électriques qui venaient de se rompre et dont le courant n'avaient pas été coupé et fut brûlé aux mains et sur plusieurs parties du corps.

Le lieutenant Zerbini en essayant de le dégager eût lui aussi la main gauche assez sérieusement atteinte par le courant électrique.

De leur côté, le caporal sapeur Vincent Amante et le sapeur Vinciguerra, en cherchant à retirer de grosses poutres de bois du foyer initial, furent sérieusement blessés aux jambes par ces lourdes pièces qui leur tombèrent dessus.

De même, au cours des travaux de sauvetage furent blessés le caporal Bouhomme [*sic*], qui reçut des contusions au corps, et le caporal Vinciguerra, qui eût une entorse du pied gauche en glissant sur des matériaux, ainsi que M. Asbacher, du service des eaux, et le gardien de la paix Richard. Plusieurs militaires et des civils, et nous regrettons de ne pas connaître les noms de ces dévoués, qui aidèrent les pompiers, furent également contusionnés mais heureusement, leurs blessures sont légères et après pansement sur place par MM. les docteurs Brenta, major des pompiers, et Castelli et d'un médecin militaire qui se trouvait sur les lieux de l'incendie, tous purent regagner leur domicile.

Seuls les pompiers Pisani, Assante, Vinciguerra et Bouhomme durent être envoyés dans une ambulance de la ville à l'hôpital de Mustapha d'où, d'ailleurs, ils sont ressortis dans la soirée après nouveaux soins reçus dans cet établissement.

LE FEU EST CIRCONSCRIT

Après plusieurs heures d'un dévouement inlassable, nos braves policiers et la troupe sont parvenus vers 16 heures à circonscrire l'incendie. De tous les bâtiments cités plus haut, et qui s'étendaient sur près de 100 mètres de longueur sur 60 mètres de profondeur, il ne reste plus rien, sinon que des masses de fer et débris informes, bottes de paille encore fumantes, que les sapeurs noient toujours avec de nombreuses lances, afin que le feu ne reprenne pas son œuvre dévastatrice.

Les postes Bruce et Billard sont restés sur les lieux toute la soirée et toute la nuit.

LES MESURES D'ORDRE

Des services importants d'ordre de police, de gardiens de la paix et de troupe avaient été organisés sous les ordres de MM. Tritsch, commissaire central ; Jousen, commissaire chef des services de surveillance des ports et chemins de fer ; Susini, commissaire de police des services des quais ; Paganelli, commissaire délégué à la circulation : commandant Catineau, major de la garnison, et capitaine Hervé, de l'intendance militaire, pour maintenir à distance les innombrables curieux, pour éviter tout accident possible.

LES AUTORITÉS

Dès les premiers moments, MM. Annet, directeur du cabinet civil, et Jarre, chef du secrétariat particulier de M. Jules Carde ; M. le préfet Atger ; M. Brunel, maire d'Alger, s'étaient rendus sur les lieux du sinistre ainsi que MM. Besset, procureur de la République ; Minnard, juge d'instruction ; Coquillard, substitut du procureur général ; intendant général Lévy, adjoint au maire, délégué aux pompiers ; Morard, président de la Chambre de commerce d'Alger ; Laussel, directeur de la Sécurité générale ; Billon du Plan, G. Laffont, adjoints ; Breuillot, Sarramagna, Fouassier, conseillers municipaux ; capitaine Lambert, commandant du port, etc.

LES PERTES SONT IMPORTANTES

Les dégâts causés par ce grave incendie n'ont pu être encore déterminés exactement, mais d'après les renseignements recueillis auprès des sinistrés, ils seraient importants et peuvent d'ores et déjà être évalués à près de trois millions de francs.

L'INCENDIE DE L'ARRIÈRE-PORT DE L'AGHA (*L'Écho d'Alger*, 24 juin 1931, p. 5, col. 1)

Hier, en fin de journée, les services de l'équarrissage sont parvenus à enlever du lieu du sinistre tous les animaux brûlés, c'est-à-dire 14 vaches et un veau, estimés à 98.000 francs, qui appartenaient à M. Pisani ; un cheval appartenant à M. Mesguich, et un

mouton, quatre chevaux, deux ânes qui se trouvaient dans les autres remises incendiées.

Les services d'hygiène de la ville ont entrepris aussitôt les travaux de désinfection jugés nécessaires.

Quant aux pertes causées, elles s'élèveraient à plus de trois millions dont, d'après expertise, 2.400.000 francs pour les établissements Warot.

Société des chantiers Warot
(*L'Écho d'Alger*, 25 juin 1931)

Nous informons notre clientèle que notre entrepôt de bois charronnage de l'arrière-port de l'Agha a été complètement détruit par un incendie le 20 juin courant.

Nous nous trouvons de ce fait dans l'impossibilité matérielle d'exécuter momentanément les commandes que l'on nous destinait

(*L'Écho d'Alger*, 30 juin 1931)

A la suite de l'incendie qui a dévasté son entrepôt de bois de l'arrière-port de l'Agha, la Société des Chantiers Warot a adressé à M. Brunel, maire d'Alger, pour la Caisse de secours des sapeurs-pompiers, la somme de mille francs.

Le maire adresse à la Société des Chantiers Warot, tous ses remerciements.

NÉCROLOGIE
Henry PRADÈRE
(*L'Écho d'Alger*, 28 décembre 1931)

la direction et le personnel des Établissements Warot vous font part du décès de Monsieur Henry PRADÈRE survenu à Alger le 6 décembre 1931.

Chambre de commerce d'Alger
SÉANCE DU 16 MARS 1932
Présidence de M. Charles Simian, vice-président
(*L'Écho d'Alger*, 25 mars 1932, p. 6, col. 4)

Port d'Alger. — Bassin de l'Agha. — En application de son programme de dégagement de la première zone, ratifié par une décision de M. le gouverneur général, la chambre donne un avis favorable au transfert des installations de la Société des chaux hydrauliques et ciments d'Algérie des lots 96 et 97 sur le terrain de deuxième zone, antérieurement occupé par la Société des chantiers Warot.

(*L'Écho d'Alger*, 26 mars 1933)

Hamelle Henri, Léveille frères, Blanchi, Mohring frères, Altairac, Warot frères, Borgeaud Lucien, Gagliano et Greck, Poumailloux, Tarsot, Lehoux, Dordron Garcia Dimitri, Busal et Archambeàu, Barthez et Teissaire, Thomaron, Mélia frères, Pérez J.-O., Schmitt, Picquot, Durafour Louis, Bectifin Charles, Brasserie d'Alger, Darbéda, Famin

LA CAMBRIOLE
(*L'Écho d'Alger*, 25 janvier 1934)

L'avant-dernière nuit, des malfaiteurs, après avoir fracturé la porte d'entrée, ont pénétré dans les établissements Warot, 9, rue Caussemille

(*L'Écho d'Alger*, 28 janvier 1935)

Tournier, chef comptable de la Société des chantiers Warot, Alger

(*L'Écho d'Alger*, 17 mai 1935)

Il vint jeter sa voiture contre celle de M. Caruana Marcel, au service de la maison Warot

(*L'Écho d'Alger*, 9 juillet 1936)

Grevet, menuisier, rue Denfert-Rochereau, et Warot, bois, rue Caussemille

MAISON-CARRÉE
MARIAGE
Édouard-Manuel-Joseph Dias
Louise-Angèle-Augusta Pons
(*L'Écho d'Alger*, 23 juin 1937)

Samedi 19 juin a eu lieu le mariage de Mlle Louise-Angèle-Augusta Pons, fille de Mme et M. Pons, gérant de la maison Warot, et de M. Édouard-Manuel-Joseph Dias, agent technique de la Société de prévoyance à Clinchant (Oran), lesquels ont versé la somme de 50 francs pour le bureau de bienfaisance européen.

(*L'Écho d'Alger*, 1^{er} septembre 1937)

Rapporter WAROT, 23, boulevard Auguste-Comte

UNE EXPLORATION INFRUCTUEUSE
(*L'Écho d'Alger*, 21 octobre 1937)

Des inconnus ont l'avant dernière nuit forcé les serrures de la porte d'entrée des établissements Warot, rue Caussemille

(*L'Écho d'Alger*, 14 novembre 1937)

Ecrire : Chantiers Warot, 9, r

Annuaire industriel, 1938 :
CHANTIERS WAROT (Soc. des), 3, rue Jean-Rameau, Alger, Algérie. Voir : WAROT.

(*L'Écho d'Alger*, 8 mai 1938)

Société des Chantiers Warot, 100

AEC 1951. — Société chantier Warot, 9, rue Caussemille, Alger. — 1926. — 3.500.000 fr. — Bois et matériaux de construction.

Médailles d'honneur du commerce*
(*L'Écho d'Alger*, 28 février 1939, p., col. 6)

Paris, 7 février. — Des médailles d'honneur en argent sont accordées aux ouvriers et employés dont les noms suivent :
Joubert (Société des chantiers Warot à Alger).

LES BICYCLETTES DISPARAISSENT
(*L'Écho d'Alger*, 19 avril 1939)

M. Henri Horias, employé aux établissements Warot, rue Caussemille, a eu la désagréable surprise de constater que sa machine, qu'il avait laissée devant la porte de l'établissement avait disparu.

LA REDOUTE
NAISSANCE
(*L'Écho d'Alger*, 14 juin 1939, p. 4, col. 6)

Michèle-Monique est née au foyer de Mme et M. Moreau La Chaussée.
Meilleurs vœux et félicitations aux grands-parents, Mme et M. Fernand Pinon, administrateur délégué des Chantiers Warot

(L'Écho d'Alger, 18 mai 1941)

L'avant dernière nuit, des inconnus ont pénétré par effraction dans les établissements Warot, rue Caussemille et ont enlevé deux roues jumelées de remorque, valant 9.000 francs.

(L'Écho d'Alger, 1941 à 1944)

Diverses offres d'emplois.

Remerciements et avis de messe
Étienne TOURNIER
(L'Écho d'Alger, 7 octobre 1944)

Madame veuve Chanfreau et ses amis remercient les nombreuses personnes, en particulier la direction et le personnel des chantiers Warot, qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de monsieur Étienne TOURNIER et les informent qu'une messe sera dite pour le repos de son âme, en l'église Saint-Paul, le 11 octobre 1944, à 8 h
